

Eau et Assainissement



Eau potable

L'Agence Régionale de Santé Midi-Pyrénées contrôle régulièrement les eaux destinées à la consommation humaine.

Vous pouvez consulter ci-dessous les analyses de l'eau qui sont faites régulièrement en divers points sur la Commune.

- 🔗 [Analyse du 21 janvier 2020](#)
- 🔗 [Analyse du 13 décembre 2019](#)
- 🔗 [Analyse du 28 octobre 2019](#)
- 🔗 [Analyse du 22 octobre 2019](#)
- 🔗 [Analyse du 07 octobre 2019](#)
- 🔗 [Analyse du 19 août 2019](#)
- 🔗 [Analyse du 11 mars 2019](#)
- 🔗 [Analyse du 23 janvier 2019](#)
- 🔗 [Analyse du 3 décembre 2018](#)
- 🔗 [Analyse du 29 mai 2018](#)

Rapport annuel 2019 du Maire sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement. Cette note d'information est éditée par l'agence de l'eau Adour-Garonne, elle est également téléchargeable sur leur site : www.eau-adour-garonne.fr

L'eau et l'assainissement sont gérés par le SIVOM SAGe (Saudrune, Ariège, Garonne)

contact : 05.62.11.73.60 - sivom-sag.fr

Formulaire pour la [déclaration d'un puits.](#)